

Faits saillants des négociations collectives

Septembre 2005

Les données trimestrielles se trouvent dans les bulletins diffusés en mars, juin, septembre et décembre.

CONVENTIONS CONCLUES EN SEPTEMBRE

- En septembre, 84 conventions collectives, dont chacune touche au moins 200 employés, ont été ratifiées. Ces conventions se rapportent à 112 869 employés, dont 77 % travaillent dans le secteur public (87 153), la plupart dans le secteur des services de santé et sociaux (50 477).
- L'augmentation annuelle moyenne globale du taux de salaire de base a été de 2,9 % en septembre, soit une légère hausse par rapport à 2,8 % le mois dernier. Dans le secteur public, 77 conventions ont été conclues, garantissant une augmentation annuelle moyenne de salaire de 3 %, soit une hausse comparativement à 2,8 % en août. Dans le secteur privé, sept conventions ont été conclues dont l'augmentation annuelle moyenne de salaire était de 2,7 %, soit une baisse par rapport à 3,1 % le mois dernier.
- Les règlements importants conclus en septembre comprenaient quatre conventions de 48 mois entre la Ville de Toronto et le SCFP. Elles touchent 22 920 employés et leur accordent une augmentation de salaire annuelle de 3,1 %. Une décision arbitrale a été rendue pour des hôpitaux participants et l'ONA qui représente 44 977 infirmières, et employés des services paramédicaux et professionnels touchés par 55 conventions. La décision leur accorde une augmentation de salaire annuelle moyenne de 3 % sur deux ans. Le Council of Academic Hospitals of Ontario (CAHO) et PAIRO ont conclu une convention de 39 mois par laquelle 3 100 résidents ont reçu une augmentation de salaire annuelle moyenne de 2 %. Le Conseil de la rémunération et des nominations dans les collèges

et le SEFPO ont conclu une convention de trois ans avec 6 500 employés de soutien. La convention leur offre une augmentation de salaire annuelle moyenne de 3 %. Dans le secteur manufacturier, DaimlerChrysler (11 492 employés) et Ford (12 023 employés) ont conclu des conventions de trois ans avec la TCA. Les conventions accordent des augmentations de salaires annuelles moyennes de 2,7 %, y compris l'IVC.

DANS CE NUMÉRO

	page
Conventions conclues en septembre	1
Règlements des salaires – par industrie	1
Règlements du mois de septembre	2
Sommaire de règlements choisis	3
Index des prix à la consommation	5
Sommaire du troisième trimestre 2005	5
Rajustement des salaires	5
Principales négociations en cours	10
Négociations	10
Négociations à venir	10
Arrêts de travail	12

RÈGLEMENTS DES SALAIRES — PAR INDUSTRIE

	SEPTEMBRE			ANNUELS		
	Conventions	Employés	Augmentation annuelle moyenne %	Données à ce jour 2005 %	2004 %	2003 %
Tous les règlements	84	112 869	2,9	2,7	2,8	3,1
Secteur public	77	87 153	3,0	2,7	3,1	3,5
Secteur privé	7	25 716	2,7	2,5	2,6	1,9
Industries						
Primaire	-	-	-	2,5	2,1	2,5
Manufacturière	7	25 716	2,7	2,5	2,6	2,7
Construction	-	-	-	3,5	3,1	2,8
Commerce et finances	-	-	-	2,3	1,9	1,4
Transport, communications et services publics	-	-	-	3,0	1,3	1,9
Administration publique	4	21 130	3,1	2,6	2,8	3,1
Éducation et services connexes	15	15 546	2,9	2,7	3,6	3,8
Services de santé et sociaux	58	50 477	2,9	2,9	2,8	3,3
Autres services	-	-	-	2,8	2,8	2,5

RÈGLEMENTS DU MOIS DE SEPTEMBRE

Employeur	Syndicat	Augm. annuelle moyenne %	Les douze premiers mois %	Nombre approx. d'empl. (Ontario)	Durée de la grille de salaires (mois)	Date d'expir.
Secteur manufacturier						
DaimlerChrysler Canada	TCA	2,7 *	1,4	11 262	36	2008-09-20
DaimlerChrysler Canada (bureau)	TCA	2,7 *	1,4	230	36	2008-09-20
Domtar (usine de Cornwall)	SCEP	2,7	3,4	511	60	2009-04-30
Domtar (usine d'Ottawa-Hull)	Divers syndicats	2,6	3,3	370	60	2009-04-30
Ford Canada	TCA	2,7 *	1,4	12 023	36	2008-09-20
Johnson Controls (Automotive Systems Group)	TCA	3,7 *	3,0	860	36	2008-08-21
Wescast Industries	TCA	1,7 * ¹	0,0	460	36	2008-06-30
Administration publique						
Ville de Brampton (pompiers)	Ass. inter. des pompiers	3,3 ¹	3,4	360	24	2006-12-31
Ville de Toronto (intérieur)	SCFP	3,1	2,7	10 600	48	2008-12-31
Ville de Toronto (temps partiel, unité B)	SCFP	3,1	2,7	1 200	48	2008-12-31
Ville de Toronto (loisir, temps partiel)	SCFP	3,1	2,7	8 970	48	2008-12-31
Éducation et services connexes						
Algoma District School Board (personnel de soutien)	FEESO	3,0	4,7	650	60	2008-08-31
Brant Haldimand-Norfolk Catholic DSB (aide enseignant, bureau)	FEESO	2,7	2,0	210	36	2006-08-31
Conseil de la rémunération et des nominations dans les collèges (personnel de soutien)	SEFPO	3,0 ¹	3,0	6 500	36	2008-08-31
Conseil des écoles publiques de l'Est de l'Ontario (élémentaire)	Enseignants franco-ontariens	3,1 ³	2,5	468	24	2008-08-31
Conseil des écoles publiques de l'Est de l'Ontario (secondaire)	Enseignants franco-ontariens	3,1 ³	2,5	234	24	2008-08-31
Conseil scolaire de district du Centre-Sud-Ouest (élémentaire, secondaire)	Enseignants franco-ontariens	3,1 ³	2,5	468	24	2008-08-31
Conseil scolaire de district du Grand Nord de l'Ontario (élémentaire, secondaire)	Enseignants franco-ontariens	3,1 ³	2,5	257	24	2008-08-31
Dufferin Peel Catholic DSB (bureau)	SCFP	2,0	2,0	440	24	2006-09-30
Lambton Kent DSB (entretien, bureau)	SCFP	2,8	2,8	888	48	2008-12-31
Lambton Kent DSB (secondaire occasionnel)	FEESO	2,8 ³	2,0	257	48	2008-08-31
Niagara Catholic DSB (enseignants occasionnels)	Ont English Catholic Teachers	2,6 ^{2,3}	2,0	374	48	2008-08-31
Université de Toronto (personnel désigné)	Métallurgistes unis	3,0 ¹	3,0	3 200	36	2008-06-30
Waterloo Region DSB (conciergerie, entretien)	CAMA	2,6 ³	2,0	412	48	2008-08-31
York Catholic DSB (entretien)	SCFP	2,7	2,0	354	36	2008-08-31
York Catholic DSB (bureau, aide enseignant)	SCFP	2,7	2,0	834	36	2008-08-31
Services de santé et sociaux						
Hôpitaux participants (55 conventions)	Ont Nurses Assn	3,0	3,0	44 977	24	2006-03-31
Council of Academic Hospitals of Ontario (CAHO)	Internes & Residents Assn	2,0	2,0	3 100	39	2008-06-30
Hôpital de Scarborough (paramédical)	SEFPO	3,0	3,0	250	24	2006-03-31
Ville de Toronto (foyers pour personnes âgées, temps partiel)	SCFP	3,1	2,7	2 150	48	2008-12-31

* Y compris les clauses d'indemnité de vie chère ou les estimations d'indemnité de vie chère

¹ Restructuration des salaires

² Exclut les rajustements rétroactifs

³ Rajustements conditionnels des salaires

Compagnie Ford du Canada Limitée et Syndicat national de l'automobile, de l'aérospatiale, du transport et des autres travailleurs et travailleuses du Canada (TCA-Canada), diverses sections locales (12 023 employés de production)

convention renouvelée pour 36 mois, en vigueur du 21 septembre 2005 au 20 septembre 2008

- hausses du taux de salaire horaire de 0,45 \$ (première année) et de 0,30 \$ (deuxième et troisième années); IVC incorporée de 1,62 \$ et IVC non incorporée de 0,05 \$; rajustement de salaire particulier pour les métiers spécialisés; prime de congé annuel de 1 700 \$ pour le personnel qui y a droit
- améliorations relatives au régime de retraite (dont l'allocation de retraite) et au régime de services juridiques pour le personnel qui y a droit
- hausse des prestations de services médicaux, d'assurance et de services de garde d'enfant
- amélioration du régime de sécurité d'emploi et du revenu
- amélioration du régime d'achat d'une voiture et d'une assurance automobile

DaimlerChrysler Canada Inc. et Syndicat national de l'automobile, de l'aérospatiale, du transport et des autres travailleurs et travailleuses du Canada (TCA-Canada), diverses sections locales (11 262 employés de production et 230 employés de bureau)

deux conventions renouvelées pour 36 mois, en vigueur du 21 septembre 2005 au 20 septembre 2008

- hausses du taux de salaire horaire de 0,45 \$ (première année) et de 0,30 \$ (deuxième et troisième années); IVC incorporée de 1,62 \$ et IVC non incorporée de 0,05 \$; rajustement de salaire particulier pour les métiers spécialisés; prime de congé annuel de 1 700 \$ pour le personnel qui y a droit
- améliorations relatives au régime de retraite (dont l'allocation de retraite) et au régime de services juridiques pour le personnel qui y a droit
- hausse des prestations de services médicaux, d'assurance et de services de garde d'enfant
- amélioration du régime de sécurité d'emploi et du revenu
- amélioration du régime d'achat d'une voiture et d'une assurance automobile

Ville de Toronto et Syndicat canadien de la fonction publique, section locale 79 (10 600 employés d'intérieur, 8 970 employés à temps partiel affectés aux loisirs, 1 200 employés à temps partiel, unité B)

trois conventions renouvelées pour 48 mois en vigueur du 1^{er} janvier 2005 au 31 décembre 2008

- hausses de salaire collectives de 2,75 % (première année), de 3 % (deuxième année), de 3,25 % (troisième et quatrième années); prime pour le personnel infirmier qui y a droit; rajustement de 0,75 % (en vigueur le 31 décembre 2008), faisant suite à l'harmonisation des catégories de salaires
- amélioration des dispositions se rapportant à la sécurité d'emploi, au licenciement et au rappel
- dispositions relatives à la sous-traitance et à la sécurité d'emploi pour le personnel admissible
- amélioration des prestations de services médicaux et augmentation de la prime de quart

Ville de Toronto (foyers pour personnes âgées) et Syndicat canadien de la fonction publique, section locale 79 (2 150 employés à temps partiel)

convention renouvelée pour 48 mois en vigueur du 1^{er} janvier 2005 au 31 décembre 2008

- hausses de salaire collectives de 2,75 % (première année), de 3 % (deuxième année), de 3,25 % (troisième et quatrième années); prime pour le personnel infirmier qui y a droit; rajustement de 0,75 % (en vigueur le 31 décembre 2008), faisant suite à l'harmonisation des catégories de salaires
- amélioration des prestations de services médicaux et augmentation de la prime de quart

suite à la page 4

Hôpitaux participants et Ontario Nurses' Association

55 conventions touchant 44 977 infirmières et employés des services paramédicaux et professionnels, comprises dans une décision arbitrale rendue pour 139 hôpitaux (visant un total de 137 conventions renouvelées pour deux ans et touchant 50 731 infirmières, employés paramédicaux et professionnels) en vigueur du 1^{er} avril 2004 au 31 mars 2006

- hausse de salaire collective de 3 %, renouvelée annuellement; hausse additionnelle de 2 %, en vigueur le 1^{er} janvier 2006, pour tout le personnel ayant au moins 25 années de service
- prolongation du congé annuel et hausse de la prime de disponibilité, de la prime de quart et de fin de semaine pour le personnel qui y a droit
- amélioration des prestations de services médicaux

Conseil de la rémunération et des nominations dans les collèges et Syndicat canadien de la fonction publique (6 500 personnel de soutien)

convention renouvelée pour trois ans en vigueur du 1^{er} septembre 2005 au 31 août 2008

- hausse de salaire de 3 %, renouvelée annuellement; rajustement spécial pour le personnel qui y a droit
- amélioration des dispositions se rapportant aux services médicaux et au rappel à la suite d'un licenciement
- nouvelle clause relative à la mise en disponibilité
- lettres d'entente en ce qui concerne la sous-traitance, l'examen du système de classification des emplois et le bien-être au travail

Université de Toronto et Syndicat international des travailleurs unis de la métallurgie, du papier et de la foresterie, du caoutchouc, de la fabrication, de l'énergie, des services et industries connexes (3 200 employés désignés)

convention renouvelée pour trois ans en vigueur du 1^{er} juillet 2005 au 30 juin 2008

- hausses de salaire de 3 % (première année), de 2,5 % (deuxième année), de 0,5 % (le 1^{er} janvier 2007), de 2,5 % (le 1^{er} juillet 2007) et de 0,5 % (le 1^{er} janvier 2008)
- améliorations relatives au régime de retraite, au régime des soins ophtalmologiques, au plan d'encouragement à la retraite anticipée et aux dispositions en matière de santé et de sécurité au travail

Council of Academic Hospitals of Ontario (CAHO) et Professional Association of Internes and Residents of Ontario (PAIRO) (3 100 résidents)

convention renouvelée pour 39 mois en vigueur du 1^{er} avril 2005 au 30 juin 2008

- hausses de salaire collectives de 2 % (première et deuxième années), de 2 % (le 1^{er} juillet 2007) et de 0,5 % (le 1^{er} avril 2008)
- modification des prestations de services médicaux et des règles gouvernant le remboursement des frais de déplacement
- remplacement des allocations de repas et d'internat par une indemnité pour heures d'astreinte
- création d'un comité chargé d'examiner le système électronique d'appel au travail
- lettres d'entente en ce qui concerne les séminaires et tournées universitaires, le calcul de l'indemnité maximale pour heures d'astreinte, les soins ophtalmologiques et la garderie de jour

Au cours du troisième trimestre de 2005, 138 conventions collectives ont été ratifiées, chacune touchant au moins 200 personnes qui travaillent en Ontario. Ces conventions se rapportent à 172 329 employés, dont 77 % travaillent dans le secteur public (tableau 1). Par industrie, la plupart des employés se trouve dans le secteur des services de santé et sociaux (52 249), de l'administration locale (30 635) et du matériel de transport (25 793) (tableau 3).

Rajustement des salaires

Les conventions ratifiées au cours du troisième trimestre se sont traduites par une augmentation annuelle moyenne de salaire de 2,9 % (2,6 % au trimestre dernier). Dans le secteur privé, l'augmentation annuelle moyenne de salaire est passée à 2,7 % (2,6 %) alors que dans le secteur public, elle était située à 2,9 % (2,6 %). Au cours du troisième trimestre, les augmentations annuelles moyennes ont surtout été associées aux règlements dans les secteurs suivants : services de santé et sociaux (3 %), éducation et services connexes (2,8 %), administration locale (3,1 %) et matériel de transport (2,8 %) (tableaux 1-3).

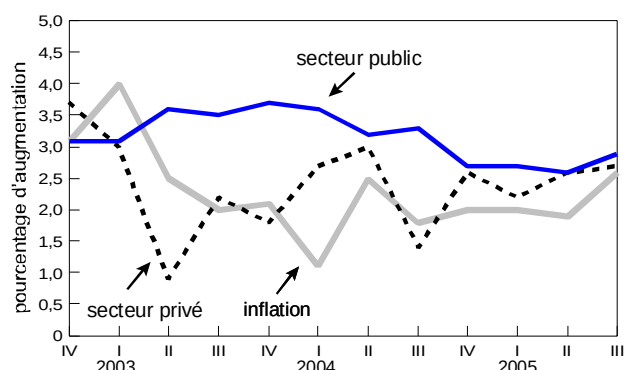
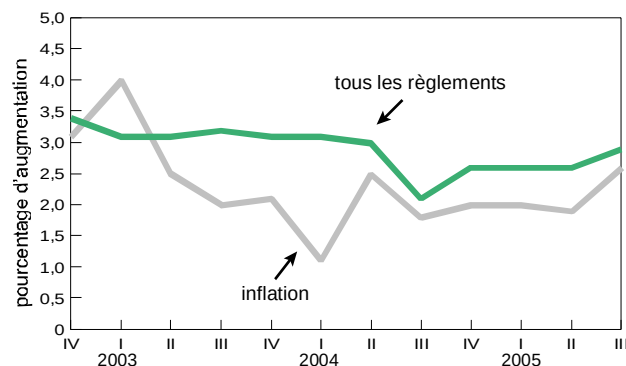
Au cours du troisième trimestre, environ 61 % de tous les employés ont reçu une augmentation de 3 % à 3,9 %, alors que 37 % en ont obtenu une, se situant entre 2 % et 2,9 %. Dans le secteur privé, environ 89 % des employés ont reçu une augmentation se situant entre 2 % et 2,9 %, par rapport à 78 % des employés du secteur public, dont l'augmentation se situait entre 3 % et 3,9 %.

Trente-neuf pourcent de tous les employés étaient couverts par des conventions d'une durée de quatre ans. Environ 44 % des employés du secteur public et 23 % des employés du secteur privé ont des conventions de quatre ans, tandis que 17 % des employés du secteur public et 70 % du secteur privé ont des conventions de trois ans.

Les conventions de trois ans dans le secteur manufacturier sont toujours dominantes, touchant 90 % des employés. Dans le secteur non manufacturier, 16 % des employés étaient touchés par des conventions de trois ans; 47 % des employés étaient touchés par des conventions de quatre ans (tableau 4).

Tendances des salaires – trois dernières années

Données trimestrielles : Augmentation annuelle moyenne des taux de salaires de base



INDEX DES PRIX À LA CONSOMMATION (1992 = 100)

(Différence exprimée en pourcentage, par rapport à l'année précédente)

	2002	2003	2004	2005 données à ce jour	JUILLET 2005	AOÛT 2005	SEPT. 2005
Canada	2,2	2,8	1,8	2,2	2,0	2,6	3,4
Ontario	2,0	2,7	1,9	2,2	1,9	2,7	3,3
Toronto	2,1	3,0	1,7	1,8	1,7	2,4	2,7
Ottawa-Gatineau (partie Ont.)	2,2	2,5	1,9	2,2	1,9	2,8	3,5
Thunder Bay	1,5	2,3	1,3	1,7	1,3	2,1	2,7

Source: Statistique Canada

Tableau 1 : Augmentations annuelles moyennes des taux de salaires de base par secteur (public et privé), troisième trimestre 2004 au troisième trimestre 2005

	Toutes les conventions			Conventions avec indemnité de vie chère			Conventions sans indemnité de vie chère		
	conv.	empls.	%	conv.	empls.	%	conv.	empls.	%
Troisième trimestre 2004									
Toutes les conventions	82	68 497	2,1	11	15 286	3,1	71	53 211	1,8
Secteur public	43	26 637	3,3	-	-	-	43	26 637	3,3
Secteur privé	39	41 860	1,4	11	15 286	3,1	28	26 574	0,4
Quatrième trimestre 2004									
Toutes les conventions	89	61 343	2,7	17	8 273	2,5	72	53 070	2,7
Secteur public	46	38 322	2,7	-	-	-	46	38 322	2,7
Secteur privé	43	23 021	2,6	17	8 273	2,5	26	14 748	2,7
Premier trimestre 2005									
Toutes les conventions	116	116 145	2,6	10	8 111	3,1	106	108 034	2,5
Secteur public	81	90 207	2,7	2	5 281	3,1	79	84 926	2,6
Secteur privé	35	25 938	2,2	8	2 830	3,0	27	23 108	2,1
Deuxième trimestre 2005									
Toutes les conventions	222	258 314	2,6	110	135 195	2,6	112	123 119	2,6
Secteur public	173	230 960	2,6	94	123 507	2,6	79	107 453	2,6
Secteur privé	49	27 354	2,6	16	11 688	2,7	33	15 666	2,5
Troisième trimestre 2005									
Toutes les conventions	138	172 329	2,9	24	39 591	2,7	114	132 738	2,9
Secteur public	111	132 057	2,9	15	13 423	2,7	96	118 634	2,9
Secteur privé	27	40 272	2,7	9	26 168	2,8	18	14 104	2,6

**Tableau 2 : Augmentations annuelles moyennes des taux de salaires de base
par secteur (manufacturier et non manufacturier),
troisième trimestre 2004 au troisième trimestre 2005**

	Toutes les conventions			Conventions avec indemnité de vie chère			Conventions sans indemnité de vie chère		
	conv.	empls.	%	conv.	empls.	%	conv.	empls.	%
Troisième trimestre 2004									
Toutes les conventions	82	68 497	2,1	11	15 286	3,1	71	53 211	1,8
Manufacturier	16	9 290	3,3	7	6 731	3,4	9	2 559	2,8
Non manufacturier	59	53 627	1,9	4	8 555	2,9	55	45 072	1,7
Construction	7	5 580	2,8	-	-	-	7	5 580	2,8
Quatrième trimestre 2004									
Toutes les conventions	89	61 343	2,7	17	8 273	2,5	72	53 070	2,7
Manufacturier	33	11 813	2,5	16	6 500	2,6	17	5 313	2,3
Non manufacturier	50	44 250	2,7	1	1 773	2,2	49	42 477	2,7
Construction	6	5 280	3,0	-	-	-	6	5 280	3,0
Premier trimestre 2005									
Toutes les conventions	116	116 145	2,6	10	8 111	3,1	106	108 034	2,5
Manufacturier	16	6 779	2,1	5	1 564	3,0	11	5 215	1,9
Non manufacturier	99	108 966	2,6	5	6 547	3,1	94	102 419	2,6
Construction	1	400	3,2	-	-	-	1	400	3,2
Deuxième trimestre 2005									
Toutes les conventions	222	258 314	2,6	110	135 195	2,6	112	123 119	2,6
Manufacturier	28	11 487	2,4	14	5 290	2,5	14	6 197	2,3
Non manufacturier	193	246 427	2,6	96	129 905	2,6	97	116 522	2,6
Construction	1	400	3,2	-	-	-	1	400	3,2
Troisième trimestre 2005									
Toutes les conventions	138	172 329	2,9	24	39 591	2,7	114	132 738	2,9
Manufacturier	20	30 441	2,7	9	26 168	2,8	11	4 273	2,2
Non manufacturier	117	141 538	2,9	15	13 423	2,7	102	128 115	2,9
Construction	1	350	4,2	-	-	-	1	350	4,2

**Tableau 3 : Augmentations annuelles moyennes des taux de salaires de base
par industrie, troisième trimestre 2005**

	Toutes les conventions			Conventions avec prime de vie chère			Conventions sans prime de vie chère		
	conv.	empls.	%	conv.	empls.	%	conv.	empls.	%
TOUTES LES INDUSTRIES - TOTAL	138	172 329	2,9	24	39 591	2,7	114	132 738	2,9
Secteur manufacturier	20	30 441	2,7	9	26 168	2,8	11	4 273	2,2
Alimentation, boissons	3	1 073	2,2	-	-	-	3	1 073	2,2
Caoutchouc, plastiques	2	474	1,6	-	-	-	2	474	1,6
Papier	4	2 041	2,6	-	-	-	4	2 041	2,6
Imprimerie, édition	1	205	2,6	-	-	-	1	205	2,6
Machinerie	1	480	1,0	-	-	-	1	480	1,0
Matériel de transport	8	25 793	2,8	8	25 793	2,8	-	-	-
Minéraux non métalliques	1	375	2,3	1	375	2,3	-	-	-
Secteur non manufacturier	117	141 538	2,9	15	13 423	2,7	102	128 115	2,9
Transport	3	1 386	2,6	-	-	-	3	1 386	2,6
Communications	2	8 120	2,8	-	-	-	2	8 120	2,8
Électricité, gaz, eau	1	304	3,1	-	-	-	1	304	3,1
Commerce de détail	1	5 400	3,0	-	-	-	1	5 400	3,0
Éducation, services connexes	34	36 644	2,8	15	13 423	2,7	19	23 221	2,9
Services de santé et d'aide sociale	62	52 249	3,0	-	-	-	62	52 249	3,0
Services personnels	1	280	2,7	-	-	-	1	280	2,7
Hébergement, services alimentaires	1	270	2,0	-	-	-	1	270	2,0
Gouvernement fédéral	1	6 035	2,4	-	-	-	1	6 035	2,4
Gouvernement provincial	1	215	2,4	-	-	-	1	215	2,4
Administration locale	10	30 635	3,1	-	-	-	10	30 635	3,1
Construction	1	350	4,2	-	-	-	1	350	4,2

**Tableau 4 : Augmentations annuelles moyennes des taux de salaires de base
selon la durée et le secteur, troisième trimestre 2005**

	Toutes les conventions			Secteur public			Secteur privé		
	<i>conv.</i>	<i>empls.</i>	%	<i>conv.</i>	<i>empls.</i>	%	<i>conv.</i>	<i>empls.</i>	%
Toutes les conventions	138	172 329	2,9	111	132 057	2,9	27	40 272	2,7
Conventions d'un an	3	2 274	1,8	2	2 040	2,0	1	234	0,0
Conventions de deux ans	66	48 991	3,0	66	48 991	3,0	-	-	-
Conventions de trois ans	33	50 561	2,8	17	22 210	2,9	16	28 351	2,7
Conventions de quatre ans	29	67 372	2,9	25	58 166	2,9	4	9 206	2,7
Conventions de cinq ans	7	3 131	2,7	1	650	3,0	6	2 481	2,6

	Secteur manufacturier			Secteur non manufacturier			Construction		
	<i>conv.</i>	<i>empls.</i>	%	<i>conv.</i>	<i>empls.</i>	%	<i>conv.</i>	<i>empls.</i>	%
Toutes les conventions	20	30 441	2,7	117	141 538	2,9	1	350	4,2
Conventions d'un an	1	234	0,0	2	2 040	2,0	-	-	-
Conventions de deux ans	-	-	-	66	48 991	3,0	-	-	-
Conventions de trois ans	13	27 451	2,7	19	22 760	2,9	1	350	4,2
Conventions de quatre ans	1	480	1,0	28	66 892	2,9	-	-	-
Conventions de cinq ans	5	2 276	2,6	2	855	2,9	-	-	-

Négociations

La durée moyenne des négociations a été de 5,6 mois dans le secteur privé et de 10,7 mois dans le secteur public (tableau 5).

De toutes les conventions ratifiées au cours du troisième trimestre, 33 conventions (15% des employés) ont été conclues directement par les parties par rapport à 56 % des employés dont les conventions étaient conclues par la conciliation ou la médiation. Cinquante-sept conventions, touchant 27 % des employés, ont été conclues par arbitrage et trois conventions, touchant 1,4 % des employés, ont été ratifiées après un arrêt de travail.

Dans le secteur public, 51 % des employés ont conclu des règlements par la conciliation ou la médiation, par rapport à 13 % des employés qui ont conclu des règlements par la négociation directe, et 35 % des employés qui ont conclu des règlements par arbitrage. Dans le secteur privé, 73 % des employés ont nécessité l'aide d'un conciliateur ou d'un médiateur, 22 % ont conclu une convention par la négociation directe, et environ 5,6 % ont ratifié leur convention après un arrêt de travail (tableau 6).

Négociations à venir

Parmi les importantes négociations qui se poursuivront au quatrième trimestre de 2005, notons celles qu'ont entamées le gouvernement fédéral, des conseils scolaires, des municipalités, des hôpitaux, des maisons de soins infirmiers et des foyers pour personnes âgées, la Société Radio Canada, l'industrie de pâte et papier, la Société canadienne des postes, et le Conseil de la rémunération et des nominations dans les collèges.

Voici les principales conventions qui prendront fin au cours du quatrième trimestre de 2005 : la Police provinciale de l'Ontario (en uniforme et en civil), et l'Ontario Power Generation (nucléaire et non nucléaire).

PRINCIPALES NÉGOCIATIONS EN COURS

Employeur	Syndicat	Lieu	Nombre approximatif d'employés (Ontario)	Date d'expiration
Gouvernement fédéral	divers syndicats	Canada	12 000	diverses dates
Divers conseils scolaires	divers syndicats	divers endroits	53 000	diverses dates
Diverses municipalités	divers syndicats	divers endroits	26 000	diverses dates
Hôpitaux	divers syndicats	divers endroits	22 000	diverses dates
Maisons de soins infirmiers/ foyers pour personnes âgées	divers syndicats	divers endroits	25 000	diverses dates
Société Radio-Canada	divers syndicats	Canada	2 800	2004-03-31
Pâte et papier	divers syndicats	divers endroits	1 500	diverses dates
Gouvernement de l'Ontario	divers syndicats	Province	1 600	diverses dates
Société canadienne des postes	Officiers des postes	Canada	2 800	2005-03-31
Comm. de transport régionale d'Ottawa-Carleton	SUT	Ottawa	1 900	2005-03-31
Université de Toronto (aides-enseignants, occasionnels, soutien-biblio.)	divers syndicats	Toronto	4 400	diverses dates
Cara et divers concessionnaires indépendants (Swiss Chalet)	TUAC	divers endroits	4 000	2005-05-31
Maple Leaf Sports & Entertainment	Teamsters	Toronto	1 125	2005-06-30
Université York (aides-enseignants)	SCFP	Toronto	2 000	2005-08-31
Conseil de la rémunération et des nominations dans le collèges (enseignants)	SEFPO	Province	8 500	2005-08-31
No Frills Franchise Stores	TCA	Toronto	1 200	2005-09-14
General Motors	TCA	divers endroits	17 200	2005-09-20
Police provinciale de l'Ontario (uniforme et en civil)	OPP	Province	7 680	2005-12-31
Ontario Power Generation (nucléaire et non-nucléaire)	Energy Prof Society	Province	3 000	2005-12-31

Au 30 septembre 2005, il y avait 235 conventions applicables à 200 employés ou plus qui étaient échues et n'avaient pas été renouvelées.

Tableau 5 : Durée des négociations par secteur, troisième trimestre 2005

	Total		Secteur public		Secteur privé	
	<i>conv.</i>	<i>empls.</i>	<i>conv.</i>	<i>empls.</i>	<i>conv.</i>	<i>empls.</i>
Total	138	172 329	111	132 057	27	40 272
1 – 3 mois	33	39 552	20	12 023	13	27 529
4 – 6 mois	16	26 001	12	18 345	4	7 656
7 – 9 mois	17	40 004	13	38 708	4	1 296
10 – 12 mois	7	10 099	5	8 239	2	1 860
13 mois et plus	65	56 673	61	54 742	4	1 931
Durée moyenne des négociations						
	<i>mois</i>					
Total	9,7					
Secteur public	10,7					
Secteur privé	5,6					

Tableau 6 : Étape de règlement par secteur, troisième trimestre 2005

	Total		Secteur public		Secteur privé	
	<i>conv.</i>	<i>empls.</i>	<i>conv.</i>	<i>empls.</i>	<i>conv.</i>	<i>empls.</i>
Total	138	172 329	111	132 057	27	40 272
Négociation directe	33	26 527	26	17 789	7	8 738
Conciliation	13	26 987	9	25 672	4	1 315
Négociation post-conciliation	11	32 940	4	7 632	7	25 308
Médiation	19	35 945	14	34 049	5	1 896
Négociation post-médiation	2	755	-	-	2	755
Arbitrage	57	46 705	57	46 705	-	-
Arrêt de travail	3	2 470	1	210	2	2 260

Arrêts de travail

Au cours des neuf premiers mois de 2005, 65 arrêts de travail ont été déclarés en Ontario, ce qui représente une baisse par rapport aux 78 arrêts déclarés à la même période en 2004. Les arrêts de travail pendant les neuf premiers mois de 2005 ont touché 10 881 employés et occasionné la perte de 327 410 jours-personnes par rapport à 18 787 employés et la perte de 423 880 jours-personnes déclarés à la même période en 2004.

De janvier à septembre 2005, 29 arrêts de travail ont été déclarés dans le secteur manufacturier, une légère hausse par rapport à 27 arrêts durant la même période l'an dernier. Le secteur non manufacturier en a reporté 35 de janvier à septembre 2005, soit une baisse par rapport à 47 à la même période l'an dernier (tableau 7). Pendant les premiers neuf mois de 2005, les arrêts de travail ont occasionné une perte de temps de travail estimée à 0,03 % du temps de travail total en Ontario (tableau 8).

Tableau 7: Arrêts de travail et pertes en jours-personnes, janvier – septembre 2004 et 2005

	Arrêts de travail		Pertes en jours-personnes	
	<u>janv. – sept. 2004</u>	<u>janv. – sept. 2005</u>	<u>janv. – sept. 2004</u>	<u>janv. – sept. 2005</u>
Toutes les industries	78	65	423 880	327 410
Manufacturières	27	29	176 420	89 890
Non manufacturières	47	35	171 010	237 500
Construction	4	1	76 450	20
Industries diverses	-	-		-

Au 30 septembre 2005, 19 arrêts de travail, représentant un nombre total de 1 727 employés au total, ont été rapportés au mois d'octobre 2005. (Données recueillies pour tous les arrêts de travail des unités de négociation composées de deux employés ou plus qui relèvent de la compétence de l'Ontario.)

Tableau 8 : Arrêts de travail en Ontario, 1984 à septembre 2005

Année	Nombre d'arrêts de travail	Nombre d'employés concernés	Nombre d'employés par arrêt de travail	Pertes en jours-personnes	Pertes en jours-personnes par employé concerné	Durée moyenne des arrêts de travail (jours)	Pertes en jours-personnes comme pourcentage du temps de travail
1984	209	79 586	381	1 414 340	17,8	39	0,15
1985	302	72 723	241	1 232 170	16,9	31	0,12
1986	232	62 751	270	940 620	15,0	30	0,09
1987	246	64 339	262	1 108 870	17,2	27	0,10
1988	180	62 082	345	1 362 150	21,9	35	0,12
1989	190	45 679	240	868 630	19,0	35	0,08
1990	218	81 022	372	2 957 640	36,5	43	0,26
1991	153	25 448	166	453 520	17,8	43	0,04
1992	121	38 160	315	577 710	15,1	39	0,05
1993	81	15 620	193	371 150	23,8	42	0,03
1994	130	25 456	196	488 320	19,2	34	0,05
1995	136	57 318	421	476 960	8,3	39	0,04
1996	135	216 917	1 607	1 914 900	8,8	39	0,16
1997	113	176 029	1 558	1 904 210	10,8	50	0,16
1998	156	69 411	445	1 060 990	15,3	38	0,09
1999	143	44 980	315	651 100	14,5	39	0,05
2000	146	55 267	379	649 730	11,8	39	0,05
2001	144	34 652	241	671 990	19,4	35	0,05
2002	117	66 572	569	1 510 580	22,7	40	0,11
2003	94	23 807	253	494 880	20,8	38	0,04
2004*	99	20 952	212	486 840	23,2	37	0,03
2005** (janv.-sept.)	65	10 881	167	327 410	30,1	38	0,03

* révisé

** préliminaire

Dans ce rapport, les données sont fondées sur les règlements applicables à 200 employés ou plus, un échantillon représentant 76 % des employés syndiqués en Ontario. Les données sur les salaires dans ce rapport sont extraites exclusivement des informations communiquées au Service d'information sur les négociations collectives. Les données de ce mois sont provisoires. Les pourcentages des données sur les salaires sont calculés sur le taux de base, ils sont pondérés par le nombre d'employés et tiennent compte, le cas échéant, des estimations de primes de vie chère. Les augmentations ne reflètent pas nécessairement l'augmentation moyenne pour chaque unité de négociation.

Le bulletin *Faits saillants des négociations collectives* peut être reproduit et distribué gratuitement. Prière d'en indiquer la source, soit le Service d'information sur les négociations collectives.

Pour plus de renseignements sur le présent rapport ou sur d'autres services, veuillez composer le (416) 326-1260.

Le présent document est offert sur le site Web du ministère du Travail à http://www.gov.on.ca/lab/french/lr/pubs_type.html